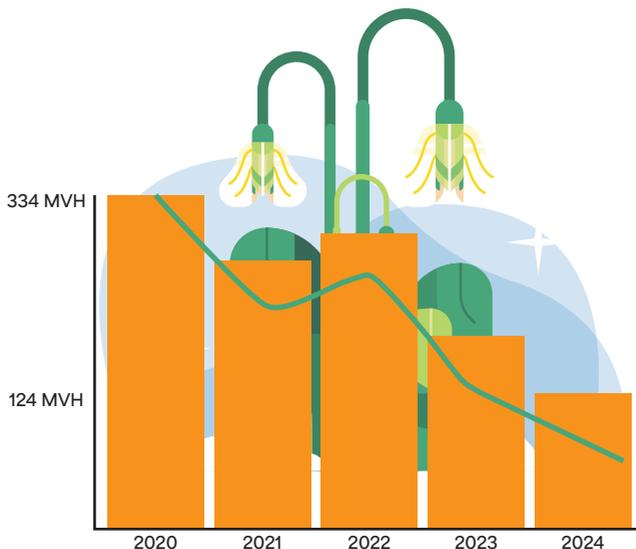


# RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

**A partir du 17 février 2025**

**Remplacement des éclairages actuels énergivores par des éclairages LED dans la continuité de la rénovation de l'éclairage public mis en œuvre depuis 2020**



**ECONOMIE BUDGÉTAIRE RÉALISÉE**  
Réduction de la consommation électrique importante.

**Impact écologique positif**

Moins de pollution lumineuse et énergie non produite grâce au passage aux leds.

## RÉNOVATION DANS LES RUES SUIVANTES :

- Rue de la tuilerie
- Promenade des lices côté monuments au morts
- Rue croix saint jacques
- Chemin de rieuvert
- Hameau de saint géry
- Route de grazac